

LES AÉROPORTS

LE GRAND NOMBRE D'ARMES NON DÉTECTÉES PAR LES GARDIENS DE SÉCURITÉ

M. Iain Angus (Thunder Bay—Atikokan): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre des Transports. Le ministre peut-il confirmer que pratiquement 25 p. 100 des armes fausses ou véritables passées aux postes de contrôle de sécurité des aéroports par des agents du ministère des Transports n'ont effectivement pas été détectées par les gardiens de sécurité embauchés par les sous-traitants? Dans l'affirmative, pourquoi n'a-t-il pas pris l'initiative de remplacer ces sous-traitants par des employés permanents de Transports Canada adéquatement formés?

L'hon. John C. Crosbie (ministre des Transports): Monsieur le Président, je me fais un plaisir de répondre à un collègue qui respecte les règles et les traditions de la Chambre et qui est un excellent député. Le ministère a effectué une telle vérification et, effectivement, 25 p. 100 des fausses armes n'ont pas été détectées. Cependant, la vérification portait sur tous les aéroports du Canada, y compris ceux de très petite taille et ceux du grand Nord. Aux États-Unis, par contre, la vérification n'a porté que sur les grands aéroports.

A la fin du printemps, nous avons lancé un nouveau programme de formation destiné aux préposés au contrôle de sécurité des aéroports. Nous croyons qu'il en est résulté une amélioration importante. Cette initiative fait suite aux recommandations du groupe de travail sur le contrôle de sécurité aéroportuaire créé par le vice-premier ministre. Comme toujours, il n'a pas tardé à agir lorsqu'il a été saisi de la question.

LA SÉCURITÉ DANS LES PETITS AÉROPORTS

M. Iain Angus (Thunder Bay—Atikokan): Monsieur le Président, compte tenu du fait que le seul détournement réussi de l'histoire du Canada s'est produit il y a plusieurs années sur un vol en partance de l'un de ces petits aéroports—Thunder Bay en l'occurrence—et compte tenu qu'aucune force d'intervention armée n'est postée à l'aéroport, ni même à 15 minutes de l'aéroport, et n'est donc pas capable d'intervenir en cas de menace véritable advenant la découverte d'armes, que compte faire le ministre pour garantir une sécurité adéquate dans les aéroports de plus petite taille?

L'hon. John C. Crosbie (ministre des Transports): Monsieur le Président, l'ensemble des mesures de sécurité aéroportuaire ont fait l'objet d'un examen et on a consacré à la sécurité de nos aéroports des montants additionnels de plus de 30 millions de dollars. Le député n'est pas sans savoir que certaines nouvelles procédures qui entrent en vigueur aujourd'hui ont trait, je crois, à la sécurité des occupants des zones à accès restreint des aéroports.

Toutes ces mesures sont entrées en vigueur et on constate des progrès constants. Nous vivons dans un pays démocratique et il y a des limites aux mesures qui peuvent être appliquées.

Privilège—M. Gérin

[Français]

QUESTION DE PRIVILÈGE

LA DÉMISSION DU DÉPUTÉ DE MÉGANTIC—COMPTON—STANSTEAD (M. GÉRIN) COMME SECRÉTAIRE PARLEMENTAIRE DU MINISTRE DE LA JUSTICE ET DU PROCUREUR GÉNÉRAL DU CANADA

M. le Président: A l'ordre! Je donne maintenant la parole à l'honorable député de Mégantic—Compton—Stanstead (M. Gérin) sur une question de privilège.

M. François Gérin (secrétaire parlementaire du ministre de la Justice et du Procureur général du Canada): Monsieur le Président, j'ai déjà demandé au très honorable premier ministre d'être relevé de mes fonctions de secrétaire parlementaire du ministre de la Justice au moment qu'il conviendrait le mieux, tant pour le ministère que pour le gouvernement.

Hier le premier ministre m'a informé qu'il se rendait à ma demande et cette décision entre donc en vigueur immédiatement. Depuis un an j'ai essayé de mon mieux de m'acquitter des tâches qui m'étaient confiées par le ministre de la Justice (M. Hnatyshyn) et j'ai le sentiment du devoir accompli. Je demeure en parfait accord sur les politiques du ministère et convaincu que le ministre représente l'excellence qui dans l'histoire a été la marque des grands ministres de la Justice canadiens.

J'ai beaucoup apprécié le climat de non-partisanerie et l'étroite collaboration des critiques libéraux et néo-démocrates lors des débats, et particulièrement en comité, ainsi que l'appui constant de l'équipe du ministre et des fonctionnaires du ministère.

Je remercie le premier ministre (M. Mulroney) de m'avoir donné l'honneur de servir, et je suis sûr qu'il y aura d'autres occasions.

M. le Président: Je remercie l'honorable député pour son intervention et ses remarques qui sont dans l'esprit des très bonnes traditions de la Chambre.

M. Svend J. Robinson (Burnaby): Monsieur le Président, tout simplement, après avoir travaillé d'une façon très étroite avec le secrétaire parlementaire du ministre de la Justice, ce dernier a travaillé d'une façon exceptionnelle. Je regrette sa décision de démissionner comme secrétaire parlementaire, mais je le félicite surtout pour le travail qu'il a fait pendant l'année où il était secrétaire parlementaire.

L'hon. Bob Kaplan (York-Centre): Monsieur le Président, j'aimerais aussi, pour ma part, et au nom de l'Opposition officielle, noter notre inquiétude et nos regrets qu'il démissionne de son poste, et nous lui souhaitons toutes sortes de bonnes choses!